

# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

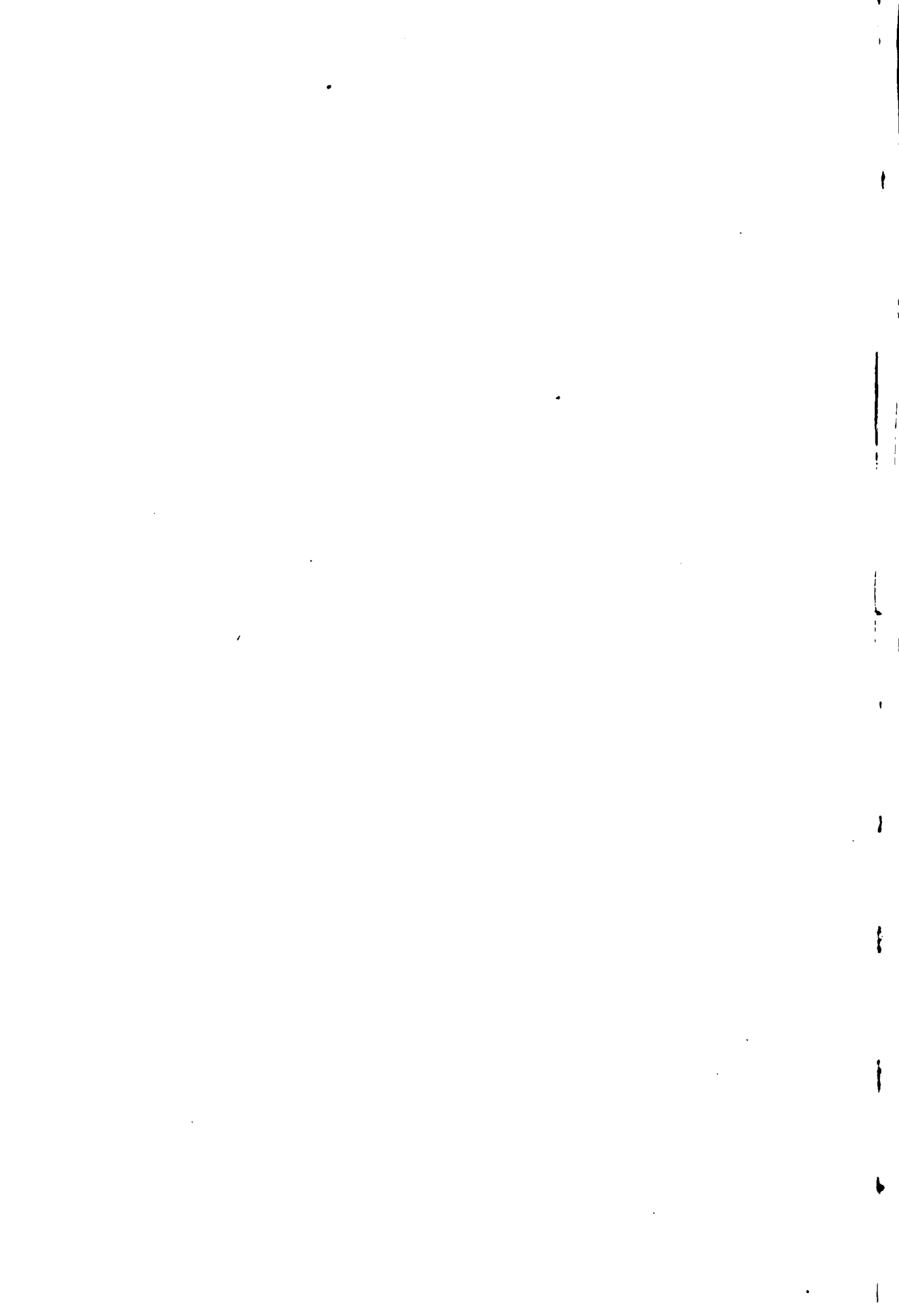
Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

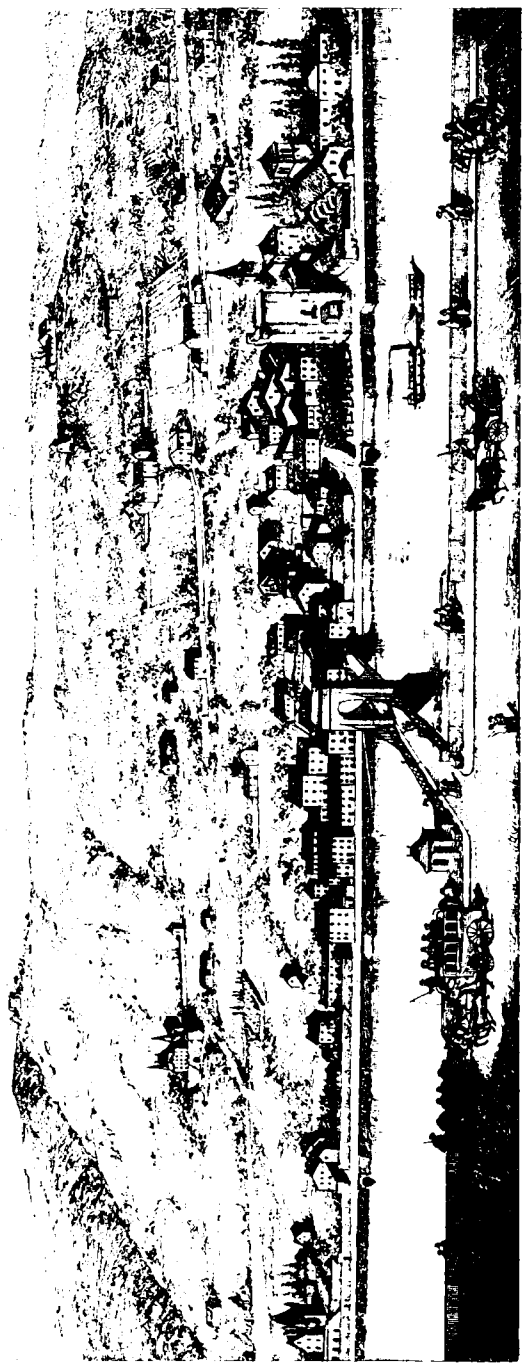
Google Livres

80  
611  
D241  
R4

REVUE  
DU DAUPHINÉ  
ET DU  
VIVARAIS







VUE DE LA VILLE DE VICHY.  
D'APRÈS UN DESSIN DE M. J. P. S.

REVUE  
DU  
DAUPHINÉ  
ET DU  
VIVARAIS

( ISÈRE, DRÔME, HAUTES - ALPES, ARDÈCHE )

RECUEIL MENSUEL

Historique, Archéologique & Littéraire

TOME III



*De l'Imprimerie*

SAVIGNÉ, A VIENNE EN DAUPHINÉ

1879

# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Une ou plusieurs pages sont omises  
ici volontairement.



## VOYAGES ET EXPÉDITIONS

---

### AMÉRIQUE BORÉALE

---

I. RELATION INÉDITE DE L'OFFICIER DAUPHINOIS COMMANDANT LE DÉTACHEMENT DES TROUPES FRANÇAISES DANS LA MER D'HUDSON, EN 1782; PRISE ET DESTRUCTION DES FORTS ANGLAIS DU PRINCE DE WALLE ET D'YORK. — II. TEXTES DES CAPITULATIONS DES DEUX GOUVERNEURS. — III. CORRESPONDANCES. — IV. RAPPORT DE LAPÉROUSE AU MINISTRE DE LA MARINE SUR CETTE EXPÉDITION.

---



*La célébrité de l'infortuné Lapérouse a été cause que le rôle du détachement et de son chef, dans cette rude campagne, épisode de la guerre soutenue par la France pour l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, est resté dans l'ombre; mais, bien qu'ils n'aient pas eu l'occasion de livrer des combats, les périls d'une navigation dans les glaces et sur des côtes très-dangereuses et inconnues, périls si bien décrits par Lapérouse et que les troupes ont partagés, justifient cette publication.*

*Il est équitable que, dans la province dauphinoise, à laquelle appartient le Major, justice lui soit enfin rendue, bien que tardivement.*



I

*Relation inédite de l'officier dauphinois commandant le détachement des troupes françaises dans la mer d'Hudson, en 1782 ; prise et destruction des forts anglais du prince de Walles et d'York (1).*

MONSEIGNEUR (2),

Messieurs le marquis de Bouillé et de Bellecombe m'ayant confié le commandement des troupes d'expédition contre les établissements anglais dans la baie d'Hudson, j'ai l'honneur de vous informer que, le 29 mai, il fut embarqué, sur le vaisseau le *Sceptre*, commandé par M. de Lapérouse, chargé de l'expédition, et les frégates l'*Astrée* et l'*Engageante*, 50 chasseurs du régiment d'Armagnac, commandés par M. le chevalier Marin, capitaine en second, D'Escures, lieutenant et de Beaupré, sous-lieutenant, 100 hommes du même régiment commandés par M. de Parfouru, capitaine commandant, de la Brosse, lieutenant et de Bernard, sous-lieutenant, 100 hommes du régiment d'Auxerrois, commandés par M. de Jobal, capitaine commandant, de Grandchamp, lieutenant, et Dugué, sous-lieutenant, 40 bombardiers ou canoniers commandés par M. Le Certain, capitaine d'artillerie des colonies, M. de Monneron, capitaine au corps royal du génie, chargé des opérations de siège, et de Mansuy, capitaine d'infanterie, ingénieur ordinaire à St-Domingue, chargé du relèvement de la côte et du terrain que les troupes du roi auraient à parcourir, de Lavalette, lieutenant au régiment d'Armagnac employé en qualité d'aide-major, et de Beaujeu lieutenant au régiment du Cap, remplissant les mêmes fonctions. Il fut embarqué en artillerie, deux mortiers de 8 pouces, avec 300 bombes ; quatre pièces de canon, de huit livres de balles, avec les munitions et ustensiles nécessaires.

La Division mit à la voile le 31 mai, du Cap, île de St-Domingue ; le 17 juillet, nous aperçûmes, à 10 heures du soir, l'île de Résolution, située à l'entrée du détroit, par les 61 degrés 36 mi-

(1) Cette relation est extraite des archives de la marine ; sur la minute se trouve cette mention, de la main du ministre : « Témoigner à M. de Rostaing la satisfaction de sa majesté pour la manière dont il s'est conduit dans l'expédition de la baie d'Hudson.

(2) Le marquis de Castries, maréchal de France, ministre de la marine et des colonies.

notes de latitude septentrionale et 67 degrés 3 minutes de longitude occidentale. Après une navigation des plus laborieuses qui ait jamais existé, par la quantité des glaces que nous y rencontrâmes, sur lesquelles les vaisseaux, par différentes reprises, furent obligés de s'accrocher. et d'une telle épaisseur que les équipages se communiquaient d'un bord à l'autre, le 8 août au soir, nous arrivâmes à la vue du fort *Prince de Galles*, situé dans la baie, par les 58 degrés 47 minutes de latitude N. et 96 degrés 40 minutes de longitude O., que nous jugeâmes être le fort, que par le pavillon qui y était arboré. Les vaisseaux mouillèrent à 2 lieues de distance; la nuit se passa à faire les préparatifs pour la descente, les troupes s'embarquèrent le lendemain à bord des embarcations à 4 heures du matin, la descente s'effectua à 7 heures, à une lieue du fort; après avoir reconnu sa position, les troupes se mirent en marche à 8 heures et arrivèrent à 9 heures à portée du canon, où je fis arrêter la colonne et fis aussitôt sommer le commandant de me livrer la place, qui se rendit à discrétion, avec la simple restriction de lui conserver, et aux employés de la compagnie, leurs propriétés particulières; ce qui fut accordé. Je m'emparai du fort et les clefs des magasins du fort me furent remises. Je fus on ne peut plus étonné, en y entrant, de trouver une forteresse des mieux construites, toute en maçonnerie, pourvue d'une nombreuse artillerie, dans le meilleur état et toute montée, consistant en dix pièces de 24 de balle, vingt-trois pièces de 12, deux de 6 et six de 4, en tout quarante-deux pièces en batterie, et de quatre mortiers à grenade (sans affûts) de 3 pouces 3 lignes de diamètre et dix de longueur, 4.500 livres de poudre, 1.800 boulets de différents calibres; les magasins pourvus de beaucoup d'armes et d'autres marchandises servant à la traite avec les sauvages. La garnison du fort était composée de 37 employés de la compagnie; 12 absents qui faisaient la traite dans l'intérieur des terres; du gouverneur et du sous-gouverneur. La journée du 9, je fis détruire l'artillerie; enclouer les pièces, casser les tourillons fut notre occupation; le 10 fut employé à l'embarquement des prisonniers, des pelleteries qui se trouvaient dans les magasins et de quelques vivres utiles aux vaisseaux. A 10 heures du soir je fis mettre le feu et sauter le fort, conformément aux ordres du roi qui me furent communiqués par M. de Lapérouse. Le 11, au matin, je fis mettre le feu à tous les établissements, amas de bois extérieurs. Après m'être assuré moi-même de l'entière destruction de cet établissement, je fis rembarquer les troupes à midy; aussitôt arrivé à bord des vaisseaux, la division

fit voile, à 3 heures, pour le *fort York*(1), où nous n'arrivâmes que le 30 août; la difficulté des approches ayant obligé M. de Lapérouse de mouiller ses vaisseaux à près de 7 lieues de distance du fort, situé par les 57 degrés 14 minutes de latitude N. et 75 degrés 22 minutes de longitude, à deux lieues du bord de mer et sur la rive gauche de la rivière Deshayes. Nous nous préparâmes dès le jour même pour la descente. L'artillerie et munitions nécessaires pour en former l'attaque fut embarquée dans les chaloupes, avec les échelles que nous avons fait construire pour l'escalade, et 8 jours de vivres pour 250 hommes. Le 21, les troupes s'embarquèrent à 2 heures du matin et mirent à la voile à 4 heures. MM. de Lapérouse et de Langle s'embarquèrent à bord d'un bateau que nous avons pris au fort du prince de Galles; la journée se passa à arriver au lieu où l'on croyait pouvoir effectuer le débarquement du côté de la rivière Nelson; cette côte étant pleine de récifs et de hauts-fonds qui restent à sec à marée basse, M. de Lapérouse fit mouiller les embarcations à une demi-lieue de la côte, espérant trouver un endroit favorable à la descente; nous nous embarquâmes dans un canot, MM. de Lapérouse, de Langle, commandant de la frégate l'*Astrée*, de Monneron et moi, pour aller à la reconnaissance du lieu où l'on pourrait mettre les troupes à terre. La nuit étant survenue et nous trouvant fort éloignés de nos embarcations, nous prîmes le parti de les rejoindre et d'attendre le jour pour chercher à approcher de la côte le plus près possible. Mais quelle fut notre surprise, lorsque la mer se retirant, de les voir rester à sec sur le banc. Nous délibérâmes, M. de Lapérouse et moi, de mettre les troupes à terre et nous traversâmes ces hauts-fonds dans la vase jusqu'aux genoux; arrivé sur le bord de mer, sans nulle connaissance du pays et des chemins à tenir pour arriver au point où nous nous propositions de parvenir, à la distance de 4 lieues du fort, j'envoyai des officiers et nous fûmes, M. de Langle et moi, à la reconnaissance de quelques traces qui puissent nous y conduire; le rapport des officiers que j'avais envoyé et nos reconnaissances n'étant nullement satisfaisantes, je mis la colonne en marche et longeai la côte dans un marais assez praticable pendant environ une lieue. J'entrai dans un bois qui bordait le marais, sur ma gauche, où les troupes firent halte, ma position m'obligeant de prendre un parti prompt, par celle où se trouvait M. de Lapérouse. La mer, dans cette sai-

(1) Anciennement appelé *fort Bourbon*.

son, étant très-orageuse dans ces parages pour des vaisseaux mouillés à une aussi grande distance de terre et désirant terminer cette dernière opération avec la plus grande célérité, je pris le parti de me frayer un chemin à travers les bois et marais au moyen de la boussole. Le nombre des travailleurs fut aussitôt commandé pour cette opération dirigée par MM. de Maussuy et de Monneron, qui ont mis dans cette affaire la plus grande activité et le plus grand zèle. J'ordonnai qu'il fut délivré des vivres pour quatre jours, aux troupes, en sus de ce dont elles étaient pourvues, mais il fallut attendre à marée basse pour pouvoir parvenir aux embarcations. Ce qui m'obligea de bivouaquer dans le lieu de la halte. Le 23, la colonne se mit en marche, à 5 heures du matin; M. de Lapérouse, craignant pour ses vaisseaux, prit le parti de se rendre à son bord et M. de Langle, officier de la plus grande activité et du plus grand zèle, rempli de connaissances, me suivit pendant cette expédition. Après une marche de plusieurs heures, les troupes, fatiguées du mauvais chemin et pour donner le temps aux travailleurs de tracer la route, je fis faire différentes haltes à la colonne. Je ne pus parvenir, cette journée, qu'à deux lieues du fort, où je passai la nuit au bivouac, dans un bois. Le 24, je mis en marche la colonne au point du jour, à 10 heures je m'arrêtai à la vue du fort. Après avoir pris connaissance de sa position, je me disposai à l'attaque d'une batterie de quinze pièces de canon située sur le bord de la rivière, environ à 20 toises en avant du fort; par ma position je me trouvai la prendre à revers; arrivé à demi-portée de canon, je m'aperçus que le commandant demandait à capituler, par le pavillon blanc arboré au bastion de gauche, j'envoyai aussitôt prévenir M. de Beaujeu, faisant les fonctions d'aide-major, pour convenir des articles de la capitulation, ce qui ne m'empêcha pas de m'emparer de la batterie. A 10 heures 1/2 j'entrai dans le fort, et les clefs des magasins de la compagnie me furent remises, je les trouvai pourvus d'une quantité prodigieuse de vivres et d'effets servant à la traite avec les sauvages; très-peu de pelleteries, un bâtiment de la compagnie, arrivé quelques jours avant la division, en avait enlevé la majeure partie, et s'échappa, favorisé par la brume qui règne constamment sur cette côte, dans cette saison. Il y avait dans le fort treize pièces de canon de différents calibres, en batterie et cinq non montés, quinze pièces à la batterie en avant du fort, dont six de 12 de balle et neuf de 8 toutes montées, et en très-bon état. Deux pièces de 18 à une batterie située à une demi-lieue du fort, sur le bord de la rivière, 2.000 boulets de divers calibres, 9.000 livres

de poudre et beaucoup d'armes de différentes espèces. Le 25 août, je fis détruire l'artillerie et former autour du fort des amas de bois. Le 26, un bateau servant au transport des troupes, dans lequel étaient embarqués 20 hommes du détachement du régiment d'Auxerrois, fit naufrage dans la rivière Deshayes, desquels il en périt 12. Le 2 septembre, je fis mettre le feu au fort et à tous les établissements extérieurs. Les troupes se rembarquèrent et arrivèrent à midi à bord des vaisseaux. Le 3, au matin, la division mit aussitôt à la voile pour son retour. Cet établissement, quoique inférieur pour la construction à celui du fort du Prince de Galles, n'en était pas moins solide et très-bien ordonné; c'était des madriers placés les uns sur les autres, de 8 sur quatre pouces d'équarrissage, parfaitement entretenus, tous les magasins couverts en plomb, défendus par 60 employés de la compagnie, le gouverneur et le sous-gouverneur compris. Les établissements de *Severn* et la maison de *Cumberland* ont été compris dans la capitulation comme dépendant du gouvernement du fort York, mais la saison ne nous a pas permis de nous y transporter.

J'ai l'honneur de vous observer, Monseigneur, que si je me suis décidé à faire faire une marche aussi pénible aux troupes dans cette dernière expédition, ce n'a été que pour la terminer plus tôt et prendre les batteries à revers.

La bonne volonté que les troupes ont mise dans nos opérations, nous était un sûr garant du succès, quelque résistance que nous eussions éprouvée de la part de l'ennemi. On ne peut mettre plus de zèle, d'intelligence et de bonne volonté qu'en ont montré MM. de Mansuy et de Monneron, ingénieurs, pour lesquels je vous supplie, Monseigneur, d'honorer de vos bontés, en obtenant de sa majesté une récompense digne de leurs bons services; leur ancienneté me met à même de solliciter pour eux la croix de St-Louis, ou une abréviation de quatre ans. Et une gratification à M. de Lavalette, qui a rempli avec zèle et intelligence les fonctions d'aide-major, pendant le cours de cette campagne, ainsi qu'à MM. les lieutenants et sous-lieutenants attachés aux différents détachements.

Je réclame aussi vos bontés pour M. de Beaujeu, chargé de mes dépêches, qui a servi pendant le cours de cette campagne avec distinction.

Vous trouverez ci-joint, Monseigneur, le relevé du terrain que les troupes du roi ont parcouru pendant nos opérations. M. de Lapérouse joint à ces dépêches, avec la carte de navigation, le plan des forts et les capitulations.

Je me trouverai bien dédommagé des peines de cette campagne, si nos succès dans nos opérations peuvent mériter à MM. les officiers que j'ai eu l'honneur d'avoir sous mes ordres, votre bienveillance et votre suffrage.

Je suis, avec respect, Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé : ROSTAING.

Major du régiment d'Armagnac et chevalier de St-Louis,  
commandant le détachement des troupes dans la mer d'Hudson.

*A bord du vaisseau le Sceptre, dans le détroit d'Hudson,  
le 7 septembre 1782.*

## II

### *Textes des capitulations des deux gouverneurs*

M. Samuel Hearne, gouverneur du fort du *prince Walles*, n'étant en aucune manière en état de faire quelque défense contre les troupes françaises qui sont maintenant devant le fort, offre les termes de capitulation suivants :

1<sup>er</sup>

Le gouverneur et les officiers du conseil auront permission de porter leurs armes de côté et toutes les propriétés particulières des officiers et autres employés leur seront assurées et l'on ne souffrira pas que le soldat porte atteinte auxdites propriétés.

2<sup>o</sup>

Le gouverneur et les officiers stipulent encore qu'ils seront, ainsi que les employés audit fort, envoyés en Angleterre par la première occasion, où ils seront échangés pour le même nombre.

3<sup>o</sup>

La France n'étant point en guerre avec les indiens qui fréquentent le fort, on espère qu'ils ne seront maltraités en aucune manière, et encore que le commandant des troupes françaises voudra bien leur accorder une quantité suffisante de poudre et de plomb, afin qu'ils puissent être en état de se procurer des vivres pour eux et leurs familles pendant l'hiver prochain.

Les articles ci-dessus étant accordés, M. Hearne et le conseil délivreront le fort au commandant des troupes françaises, ainsi que toutes les marchandises, provisions, munitions et effets qui en dépendent, appartenant à l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, et à

7 heures, la porte sera ouverte aux troupes françaises pour qu'elles prennent possession du fort.

Fait au fort du Prince Walles, le 9 août 1782.

Accordé.

Signé: LAPÉROUSE.

Signé: ROSTAING.

Signé: Sam. HEARNE.

Articles de capitulation proposés par M. Humphrey Marten, chef du fort d'York et de ses dépendances, avec le consentement des autres membres du conseil, pour la reddition dudit fort au commandant des troupes de Sa Majesté Très-Chrétienne :

Art. 1<sup>er</sup> (1).

Art. 2 (2).

Art. 3 (3).

Art. 4.

Tous les sujets de Sa Majesté Britannique employés au service de l'honorable compagnie d'Hudson, résidant à la maison de Severn, sur la rive du Nouveau-Severn, comme aussi ceux de la maison de Cumberland et de Hudson, situées dans l'intérieur des terres du côté du sud-ouest, seront compris dans les conditions de cette capitulation dans toute son étendue, et nous regardons comme un devoir sacré de faire connaître que si la maison de Severn n'est pas promptement pourvue de provisions, les personnes résidant à cette maison tomberont dans une détresse extrême, et conséquemment qu'on n'y pourra faire aucun commerce (4).

Art. 5.

Ce samedi, 24 août 1782.

Accordé.

Signés: LAPÉROUSE, ROSTAING.

Signé: P. S. HUMPHREY MARTEN.

### III

#### *Correspondances*

*Copie du brouillon d'une lettre du ministre de la marine, le marquis de Castries, maréchal de France, au ministre de la guerre, le marquis de Ségur, maréchal de France, et une autre à M. de Rostaing.*

A M. le marquis de Ségur.

Du 13 novembre 1782.

J'ai l'honneur de vous adresser copie de la lettre par laquelle M. de

(1) Accordé. — (2) Accordé. — (3) Accordé.

(4) Ne pouvant nous porter sur les établissements, la saison étant trop avancée, l'humanité seule nous détermine, pour venir au secours des malheureux, de former un magasin de vivres pour servir à leurs subsistances et à celles des Indiens pendant l'hiver.

Signés: LAPÉROUSE, ROSTAING.

Rostaing, major du régiment d'Armagnac, m'a rendu compte de l'expédition de la baie d'Hudson, dans laquelle il a commandé les troupes de débarquement. Vous verrez qu'il demande particulièrement la croix de St-Louis pour le sieur Monneron, ingénieur du corps du génie, et une gratification pour le sieur de la Valette, lieutenant d'Armagnac. Je ne puis que m'en remettre à ce que vous jugerez convenable de faire pour eux et pour M. de Rostaing lui-même. Je lui écris, de mon côté, que le roi est très-satisfait de ses services et de la manière dont il s'est conduit dans cette expédition.

A M. de Rostaing.

Du 13 novembre 1782.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite le 7 septembre dernier, pour me rendre compte du succès de l'expédition de la baie d'Hudson, dans laquelle vous avez commandé les troupes de débarquement, le Roy a vu avec plaisir l'ardeur et le courage que ces troupes ont montrés.

Sa Majesté a été particulièrement satisfaite de votre conduite et de vos services. M. le marquis de Ségur, à qui j'ai adressé copie de votre lettre, prendra ses ordres pour les grâces qui concernent son département, et je vous informerai, par une autre dépêche, de ce qu'elle aura décidé sur celles que vous avez proposées pour les officiers des troupes des colonies.

A Versailles, le 27 novembre 1782.

A M. le marquis de Castries, Maréchal de France, (Ministre de la marine et des colonies).

J'ai reçu, Monsieur, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la copie qui y était jointe du compte qui vous a été rendu de l'expédition dans la baie d'Hudson; vous m'avez particulièrement recommandé le s. de Rostaing, major du régiment d'Armagnac, qui commandait les troupes de débarquement, et le s. Maynard de la Vallette, lieutenant dans ce régiment; le Roi vient de nommer le premier à la *lieutenance colonelle* du même régiment, et Sa Majesté a bien voulu accorder, au s. de la Valette, une gratification extraordinaire de quatre cents livres. J'ai l'honneur de vous en informer et d'être, avec un très-sincère attachement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé: SÉGUR,

Maréchal de France, Ministre de la guerre.

*Les brouillons des deux lettres du Ministre de la Marine ont été probablement faits par le chef de service, dont le nom est en marge à la première page, M. de la Coste qui*



*s'était conformé à l'ordre écrit de la main du Ministre, en tête du rapport du major de Rostaing, à l'issue de l'audience du roi. Les ratures sont probablement du Ministre qui aura peut-être réfléchi que l'étiquette et la hiérarchie devaient atténuer les éloges du roi; mais je trouve qu'en toute justice, et au point de vue de la vérité historique, ils doivent être acquis à ces troupes et à leur commandant; surtout en les rapprochant du passage qui concerne ce dernier, dans le rapport du célèbre Lapérouse, chef de cette expédition périlleuse, difficile et couronnée de succès, laquelle lui a valu la haute estime de Louis XVI.*

*Le roi lui a confié trois ans plus tard la mission de découvertes autour du monde dans laquelle il a péri avec tout son équipage.*

*Ce passage si honorable est ainsi conçu :*

*« Je dois dire, Monseigneur, qu'un des agréments qui a  
« compensé en quelque sorte les fatigues incroyables de cette  
« campagne, est l'avantage d'avoir eu à concerter mes opérations  
« avec M. de Rostaing, officier dont le zèle, les talents et  
« l'amour du bien du service m'assuraient que toutes nos attaques  
« seraient suivies d'un plein succès..... »*

*Signé: LAPÉROUSE.*

*L'expédition dans la mer d'Hudson en 1782, terminée par la destruction des forts anglais, est citée dans la préface du Voyage autour du monde, de Lapérouse, rédigé par M. Milet Mureau.*

*La Revue intitulée : Annales Maritimes, en avait parlé aussi en 1822; mais ce ne fut qu'il y a vingt ans, en feuilletant le Bulletin des lois que je découvris que le major de Rostaing, qui commandait le détachement, était mort en 1823 à Jarcieu (Isère), où il s'était marié et où résidait son fils ainsi que sa veuve qui obtint une pension, et enfin l'Armorial du Dauphiné, de M. le comte de Rivoire de La Bâtie, m'a fait connaître, il y a dix ans, à quelle famille de ce nom il appartenait, et m'a appris aussi qu'elle s'est perpétuée dans le Viennois par ses arrière-neveux.*

*Baron de ROSTAING,  
Ancien capitaine de vaisseau*

IV

*Rapport de LAPÉROUSE, au Ministre de la Marine et des Colonies, sur l'expédition de la baie d'Hudson.*

Monseigneur, (1)

Vous avez été informé que je suis parti du Cap, le 31 mai, avec le vaisseau le *Sceptre*, les frégates l'*Astrée* et l'*Engageante*, pour l'expédition de la baie d'Hudson, ordonnée par le Roi, l'année passée, et que les circonstances avaient rendu impossible. 150 Hommes d'Armagnac, 100 hommes d'Auxerois et 40 hommes d'artillerie avaient été embarqués sur nos trois bâtiments; le détachement était aux ordres de Monsieur de Rostaing, major du régiment d'Armagnac; M. Lecertain, capitaine d'artillerie, attaché au service des colonies, était chargé de tout ce qui était relatif à sa partie; nous avions 2 mortiers de 8 pouces, 300 bombes et 4 canons. M. de Monneron, capitaine du corps royal du génie, devait diriger les opérations des sièges, et M. de Mansuy, capitaine ingénieur des colonies, avait la commission particulière de M. de Bellecombe, de lever le plan des différents postes que nous attaquerions, ainsi que celui des baies et côtes que nous aurions à parcourir. C'est de lui que sont tous les plans que j'ai l'honneur de vous adresser (2), vous y trouverez les marches de notre petite armée à laquelle M. de Monneron et lui ont tracés à la boussole, un chemin dans le bois et dans le marais où Monsieur de Rostaing n'a pas craint de faire passer sa troupe, bien assuré que le même zèle dont il donnait l'exemple animerait tous ses soldats. Nous ne sommes arrivés à l'entrée du détroit d'Hudson que le 17 juillet; j'aperçus à minuit, l'île de la Résolution: il m'est impossible, Monseigneur, de vous faire connaître les difficultés inexprimables de cette navigation; des brumes éternelles couvrent cette mer dans laquelle on rencontre à chaque instant des bancs de glace sur lesquels les vaisseaux peuvent se briser; je n'avais point de carte. Non seulement, personne dans les trois bâtiments n'avait jamais été dans ces parages, mais je suis assuré qu'il n'existe pas un seul marin en France qui ait appro-

(1) M. le marquis de Castries, maréchal de France, ministre de la marine et des colonies.

(2) Ils sont au dépôt des cartes et plans de la marine, où je les ai vus.

ché de la baie d'Hudson de 300 lieues, la compagnie n'employant à cette navigation qu'un petit nombre d'hommes très-affidés et n'ayant jamais permis la publicité des cartes de ces mers, regardant avec raison les difficultés de cette navigation comme le meilleur rempart de leurs établissements.

Nous eûmes à peine fait 20 lieues dans le détroit, que les obstacles de tout genre se multiplièrent : nos vaisseaux restèrent pris plusieurs jours dans les glaces, les matelots allaient à pied sec d'un vaisseau à l'autre. Les frégates l'*Astrée* et l'*Engageante* souffrirent infiniment et endommagèrent assez considérablement leur avant pour me donner les plus vives inquiétudes ; le *Sceptre* fut aussi très-près de perdre son gouvernail, tout était nouveau pour nous dans cette navigation, ce qui nous avait fait négliger de prendre des ancres à glace qui nous auraient été de la plus grande utilité. Enfin, le 30 juillet, nous eûmes la vue du cap Valsingham, qui est la partie la plus occidentale du détroit. Nous n'avions eu pour nous guider jusque-là que quelques points déterminés astronomiquement insérés dans le *Pratical navigator* et d'après lesquels M. de Mansuy et moi avions tracé une carte, que nous corrigions à mesure que la brume nous permettait de faire quelques relèvements à terre. Je me flattais que les plus grandes difficultés étaient vaincues, et je brûlais d'impatience d'arriver promptement au fort du prince Walles. C'était le premier point que je m'étais déterminé à attaquer, et je n'avais pas un instant à perdre, la rigueur de la saison obligeant tous les vaisseaux d'abandonner cette mer dans les premiers jours de septembre; mais mon impatience fut mise à une nouvelle épreuve. Naviguant avec assez de sûreté dans la baie d'Hudson, je fus enveloppé de brumes le 3 août; bientôt je me vis environné de gros glaçons qui me forçaient de faire signal à ma division de mettre en panne. Le brouillard se dissipa deux heures après, et je vis les trois bâtiments enclavés dans des glaces qui s'étendaient à perte de vue. J'eus alors la crainte la plus fondée de manquer la saison d'opérer et j'étais à peu près décidé à renvoyer mon vaisseau aux Iles du vent avec une frégate, et à hiverner moi-même dans la baie avec la seconde frégate et un petit nombre de troupes aux ordres de M. de Rostaing. Nous aurions attaqué et détruit les établissements anglais à la saison prochaine; mais, le 5 août, la banquise dans laquelle j'étais engagé s'éclaircit un peu, et je me déterminai à la franchir en forçant de voiles, quelques risques que pussent courir nos bâtiments. Je fus assez heureux pour y parvenir, et, le 8 août, au soir, je vis le pavillon du fort du Prince Walles, j'en appro-

chai en sondant jusqu'à une lieue et demie, et fis mouiller ma division par 18 brasses, fond de vase. J'envoyai en même temps un officier sonder, il me rapporta qu'il était facile à nos vaisseaux d'approcher très-près du fort, et je fus assuré que si les ennemis se proposaient quelques résistances, le *Sceptre* pouvait facilement les réduire. Tous nos préparatifs furent faits dans l'instant pour la descente, mais la nuit était devenue fort noire et la marée contraire; les chaloupes ne se mirent en marche qu'à 2 heures du matin; on débarqua sans obstacles à trois quarts de lieue du fort qui était en pierre de taille et paraissait en état de faire une vigoureuse défense. M. de Rostaing marcha avec sa troupe jusqu'à portée de canon, où il fit halte, et, n'apercevant de la part des ennemis aucune disposition de défense, il les envoya sommer de se rendre; on ne fit aucune difficulté, les portes lui furent ouvertes, le gouverneur et la garnison se rendirent à discrétion.

Vous trouverez, Monseigneur, ci-joint, un plan de ce fort, dans lequel il y avait une infinie quantité de marchandises de toute espèce. Ci-joint un état de l'artillerie qui était dans le meilleur état possible. Tous les magasins étaient couverts en plomb, et nous y avons trouvé jusques à un observatoire que la Société royale de Londres y avait fait construire il y a plusieurs années, en y envoyant deux académiciens qui ont fait diverses observations.

Je crois, Monseigneur, pouvoir évaluer à quatre millions au moins, la perte que la compagnie d'Hudson a essuyé dans la prise de ce fort. Nous avons tout brûlé suivant les ordres du Roi, excepté quelques pelleteries de castor et autres qui ont été embarquées sur l'*Astrée*. Nous avons donné aux sauvages tout ce qu'ils ont voulu emporter, surtout de la poudre et du plomb. Ces peuples vivent de chasse, leur commerce avec les Européens leur a fait négliger l'arc dont ils ne savent plus se servir, et sont exposés à mourir de faim s'ils viennent à manquer de munitions, nous y avons pourvu pour quelque temps, mais l'humanité ne me permet point de n'être pas touché de leur sort à venir. N'ayant pas un instant à perdre pour achever nos opérations dans la baie d'Hudson, M. de Rostaing et moi déterminâmes de tout brûler le lendemain et de partir tout de suite pour le fort d'York, chef-lieu de tous les établissements anglais dans cette baie. Nous mîmes à la voile le 11, mais nous éprouvâmes ici des difficultés bien plus grandes encore que toutes celles que nous avons eu à vaincre depuis notre entrée dans cette mer. Nous savions que la côte était pleine d'écueils; nous n'avions point de cartes, nos prison-

niers s'obstinaient à ne nous donner aucun éclaircissement; enfin, après des précautions infinies, des risques de toute espèce, que le *Sceptre* et les deux frégates ont couru en naviguant par 6 ou 7 brasses fond de roche, nous sommes parvenus à la vue de l'entrée de la rivière Nelson, où nous avons mouillé le 20 août, à environ 5 lieues de terre. Nous avons heureusement joint à notre division trois bateaux pontés pris au fort du prince Wallès, qui nous ont été du plus grand secours. J'en avais confié le commandement à M. Dubordieux, enseigne de vaisseau suédois; à M. Doiré, lieutenant de frégate, et à M. Carbonneau, garde de la marine. Il est impossible de mieux servir que n'ont fait ces trois officiers, sondant en avant et allant à la découverte de la rivière des Hayes, sur laquelle est située le fort d'York, et dont nous savions que les abords étaient presque impossibles à de gros bâtiments. MM. Dubordieux et Carbonneau, chacun dans leur bateau, et M. Lefevre, officier auxiliaire dans mon canot, prirent une exacte connaissance de cette rivière le 18 août, je les attendais au mouillage à 8 lieues au large hors de vue de terre, ils firent un relevé exact des sondes, et, de retour à bord, ils y pilotèrent ma division, elle mouilla par un très-bon fond de vase, le 20 août au soir, et nous nous proposâmes de partir pour faire notre descente le 21 au matin, avec le commencement du flot; je crus devoir me mettre moi-même à la tête des chaloupes, n'ayant rien à craindre par mer du côté de l'ennemi, le grand éloignement des vaisseaux pouvait faire naître à la garnison des projets de défense dont celle du fort du prince Wallès, n'avait pu avoir l'idée, par la facilité que mon vaisseau avait d'approcher de ce dernier établissement. Je donnai ordre à M. de Langle de me suivre, et je chargeai M. de la Jaille du commandement de la division, l'assurant que la descente faite je me rendrais à bord de mon vaisseau et laisserait M. de Langle chargé du commandement des chaloupes qui devaient rester à terre jusques après la réduction du fort.

L'île des Hayes sur laquelle est situé le fort d'York est à l'embouchure d'une grande rivière qu'elle divise en deux branches; celle qui est devant le fort s'appelle la rivière des Hayes, l'autre, la rivière Nelson. Nous savions que tous les moyens de défense étaient sur la rivière des Hayes; il y avait de plus un vaisseau de la Compagnie d'Hudson, ayant 26 canons de 9, mouillé à l'embouchure. Cette rivière est d'ailleurs pleine de bancs, les courants sont très-violents, la marée monte et perd avec une rapidité extraordinaire, nos chaloupes pouvaient rester échouées à portée

de canon du fort ou du vaisseau, et il nous importait de ne pas faire si beau jeu à l'ennemi peu redoutable dans les circonstances ordinaires; en conséquence, nous nous déterminâmes pour la rivière Nelson, sachant très-bien que nos troupes auraient une marche à faire d'environ 4 lieues; mais toutes les batteries sur la rivière des Hayes étaient prises à revers et devenaient conséquemment inutiles. Nous arrivâmes le 21 au soir, à l'embouchure de la rivière Nelson, avec la petite flotte de chaloupes, il y en avait 12, en y comprenant celles prises au fort du Prince Wallès, nous portions environ 250 hommes de troupes, tous nos mortiers, tous nos canons, 8 jours de vivres; les dispositions étaient faites pour n'avoir plus rien à demander aux vaisseaux, avec lesquels il était très difficile de communiquer à cause du grand éloignement où ils étaient contraints de rester; je donnai ordre aux chaloupes de mouiller par 3 brasses à l'entrée de la rivière, et je m'avançai dans mon canot avec MM. de Langle (1), de Rostaing et de Monneron pour sonder la rivière sur laquelle nous supposions que les ennemis pouvaient avoir fait quelques dispositions pour défendre la descente. Nous avons passé à 5 heures du soir, assez près du fort d'York et du vaisseau de la Compagnie, pour qu'à l'aide de leurs lunettes ils eussent pu distinguer la couleur de l'habit de nos troupes; le vaisseau avait même tiré un coup de canon à boulet, mais hors de portée; le fort y avait répondu; je crus qu'il était possible que ce fut un signal pour faire marcher leurs troupes vers la rivière Nelson, mais les défenseurs de cette compagnie sont peu redoutables, et ce qu'il y avait de plus à craindre, était quelque attroupement de sauvages qu'ils auraient pu engager avec de l'eau-de-vie et de la poudre, à prendre les armes en leur faveur.

Nous trouvâmes, en sondant l'espace d'environ une lieue, que la rivière Nelson était inabordable; les plus petits canots n'en pouvaient approcher que cent toises environ, et l'espace qui restait à parcourir était de la vase molle. Nous nous déterminâmes en conséquence d'attendre le jour et de rester à l'ancre, mais la marée perdant beaucoup plus que nous n'avions imaginé, nos chaloupes mouillées par deux brasses et demie, restèrent à sec; à trois heures du matin, M. de Langle proposa à M. de Rostaing de se mettre dans la vase et d'aller à terre tout de suite, cet avis

(1) M. de Langle, capitaine de vaisseau a commandé plus tard la frégate qui accompagna celle de Laperouse, autour du Monde. Il y a péri victime des antropophages, bien avant le naufrage et catastrophe finale de ce voyage de découvertes. Son petit-fils est vice-amiral.

fut trouvé bon ; toutes les troupes débarquèrent ainsi avec leur fusil sur l'épaule, nous fîmes un quart de lieue enfoncés dans la boue jusque aux genoux, et arrivâmes enfin sur un pré qui n'était lui-même qu'un marais éloigné du bois d'une demi-lieue ; la troupe se rangea en bataille et marcha environ une lieue jusque vers ledit bois où nous nous flattions de trouver un sentier sec qui nous conduirait au fort. Un prisonnier, que nous avions généreusement payé, s'était offert de nous servir de guide ; il nous indiqua un chemin que M. de Rostaing fit reconnaître et qui fut jugé impraticable ; mais nous avons appris depuis que c'était le meilleur de l'île ; toute la journée se passa en reconnaissances inutiles des chemins qui n'existaient point ; nous nous déterminâmes enfin à en tracer un à la boussole, au milieu du bois et du marais ; MM. de Monneron et de Mansuy furent chargés de ce travail extrêmement pénible ; la troupe campa au commencement du bois, et on annonça le soir qu'il y avait deux lieues de marais à traverser où on enfoncerait souvent jusques aux genoux. Dans la nuit il venta grand frais, j'eus la plus vive inquiétude pour mes vaisseaux mouillés en pleine côte, dans un parage où la mer est affreuse, et où le fond quoique de vase est parsemé de roches qui coupent les câbles. Je me déterminai tout de suite à faire tous mes efforts pour rejoindre ma division, la descente était faite ; je ne me crus plus autorisé à abandonner mes vaisseaux surtout au moment où ils étaient dans le danger le plus évident ; j'ordonnai à M. de Langle de rester chargé du commandement des chaloupes, et je me rendis au bord de la mer, mais, la tempête continuant encore, il me fut impossible de m'embarquer. Je profitai d'un intervalle le lendemain, et j'arrivai à bord, une heure avant un second coup de vent. M. de Carbonneau qui était parti avec moi fit naufrage dans son bateau, et fut cependant assez heureux pour se sauver à terre avec son équipage. Ils revinrent à bord trois jours après moi, et ayant vécu d'herbes et de quelques fruits sauvages.

*L'Engageante* perdit deux ancrs dans le second coup de vent, et *Astrée* deux ; s'il avait duré quelques heures de plus, la frégate de M. de la Jaille était perdue et 300 hommes étaient noyés. Le vent ayant calmé le 26, j'appris que nos troupes étaient arrivées devant le fort le 24 au matin, et qu'à la première sommation de M. de Rostaing, les portes lui avaient été ouvertes, après cependant avoir proposé une capitulation qui fut acceptée, et dont je joins ici la copie. Le vaisseau de la compagnie avait profité de la première tempête qui m'avait forcé de rester à terre,

pour échapper, il y avait beaucoup de brume. M. de la Jaille me rendit compte que personne dans la division n'en avait eu connaissance; d'ailleurs nous étions environnés de bancs sur lesquels il pouvait passer, et où il était impossible de le suivre, à moins d'avoir d'excellents pilotes; ainsi, je suis très-éloigné d'avoir aucune négligence à imputer à M. de la Jaille à cet égard. J'écrivis à M. de Rostaing pour le presser de tout brûler et de se rembarquer tout de suite, le mouillage où nous étions n'était pas tenable; il était aussi pressé que moi, sentait parfaitement notre position, et je dois dire, Monseigneur, qu'un des agréments qui a compensé en quelque sorte les fatigues incroyables de cette campagne, est l'avantage d'avoir eu à concerter mes opérations avec un officier dont le zèle, les talents et l'amour du bien du service, m'assuraient que toutes nos attaques seraient suivies d'un plein succès; mais nos mesures furent déconcertées par un nouveau coup de vent, dans lequel l'*Engageante* courut encore de nouveaux risques; sa troisième ancre cassa, ainsi que sa barre de gouvernail, sa chaloupe fut perdue. Ma chaloupe commandée par M. Dubourdieu, fit aussi naufrage à terre, je perdis mon canot et une ancre; enfin, le beau temps revint et j'eus le plaisir, dans la matinée du 31 août, de voir le fort d'York en feu, et M. de Rostaing, avec le reste de sa troupe, revenir à bord dans un grand bateau appartenant à la Compagnie, que nous avons pris dans la rivière. Il mouilla la nuit à une lieue de mon vaisseau, et au jour il s'embarqua sur le *Sceptre*; nous mîmes à la voile tout de suite, ayant à bord les trois gouverneurs des forts du Prince Wales, d'York et de Severn, petit établissement dépendant d'York, que nous avons négligé de détruire, parce qu'il était d'une extrêmement petite importance, et que nos vaisseaux, sans ancres ni chaloupes, avec 300 malades, n'avaient rien de mieux à faire que de quitter ces mers, qui, depuis le 25 août, sont plus orageuses que la Manche au mois de janvier.

Je crois pouvoir évaluer à dix ou douze millions la perte occasionnée à la Compagnie d'Hudson, et je suis très-convaincu qu'elle remettra son privilège au Parlement, ce qui anéantirait entièrement ce commerce, qui ne peut être fait que par une Compagnie; mais les pelleteries reflueront vers le Canada, et notre expédition eut été bien plus utile si cette colonie nous appartenait encore.

Je n'ai rien à désirer pour moi, Monseigneur, j'ai été assez heureux pour réussir à exécuter les ordres du Roi, et à remplir les vues que vous aviez. C'est une compensation dont je suis trop



satisfait pour en demander aucune autre, mais M. le chevalier de Langle et M. de la Jaille, par leurs talents, leur zèle et leur manière distinguée de servir, sont susceptibles des grâces particulières du Roi; je les sollicite en leur faveur, ainsi que pour M. de Paroy, mon second. MM. de Saulnier et de Beauregard, ces deux derniers sont à la tête des enseignes, et si je pouvais assez vous faire connaître, Monseigneur, les fatigues de cette campagne, je suis assuré qu'ils seraient compris dans la première promotion de lieutenants. J'ose vous répondre de leurs talents et de leur manière distinguée de servir. M. Dubordieux, enseigne de vaisseau suédois, a si particulièrement contribué au succès de cette campagne, pendant le temps qu'il a commandé son bateau, que je vous demande un brevet de lieutenant pour lui, et la croix du mérite, en vous priant, Monseigneur, d'engager M. le comte de Creux, à lui faire obtenir la même faveur dans la marine de Suède. M. Lefèvre a aussi mérité un brevet de lieutenant de frégate.

Je joins, Monseigneur, une liste des différentes grâces que je vous supplie de demander au Roi, j'ose vous assurer qu'aucune bienveillance particulière ne m'a déterminé, et que je n'ai été guidé que par la plus exacte justice.

Nous avons eu l'attention, en brûlant le fort d'York, de laisser un magasin assez considérable dans un lieu éloigné du feu, où il y avait des vivres, de la poudre, du plomb et des fusils pour les sauvages, avec quelques articles de traite les plus essentiels à l'existence des naturels du pays. Je sais qu'il y a plusieurs anglais dispersés dans les bois, nous avons cru devoir pourvoir aussi à leur subsistance, bien assuré que le Roi approuvera notre conduite à cet égard, et que nous avons prévenu vos intentions.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé : LAPÉROUSE.

A bord du *Sceptre*, dans le détroit d'Hudson,  
le 6 septembre 1782.



# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Une ou plusieurs pages sont omises  
ici volontairement.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>ACTUALITÉS</b>	
E.-J. SAVIGNÉ.	<i>Programme du Congrès archéologique de France</i> , dont la prochaine session aura lieu à Vienne, le 2 septembre 1879. 191
—	<i>Compt. rend. de la 46<sup>e</sup> session du Congrès archéologique de France</i> , tome à Vienne-Isère, du 2 au 8 septembre 1879. — Membres du Bureau, liste des adhérents, résumé des séances, Banquet Jadin, etc. 356
G. SAINT-PERCURENS.	<i>Souvenir d'une course de montagnes en Dauphiné; le Mont Saint-Aynard</i> . 513
<b>ARCHÉOLOGIE</b>	
A. ALLMER.	<i>Sainte-Colombe</i> , notice. 1
<b>ARMOIRIES</b>	
E.-J. SAVIGNÉ.	<i>Armorial de l'élection de Vienne</i> , ou état des armoiries des personnes et communautés de la ville et de l'arrondissement. 151
<b>BEAUX-ARTS</b>	
ZÉNON FIÈRE.	<i>Les artistes d'Alsère au Salon et à l'Exposition universelle de 1878</i> . 60
—	<i>Les artistes dauphinois au Salon de 1879</i> . 433
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	
A. VELLOTT.	<i>Sous l'éventail</i> , de Zénon Fièrè 92
J. ST-RÉMY.	<i>Poésies, théâtre patois, mélanges</i> , de Roch Grivel. 93
L. BARRACAND.	<i>Rimes à temps perdu</i> , de Jules Ferrand. 381

J. ST-RÉMY.	<i>Caprices et Bouffades</i> , d'Alfred Aubert; — <i>Sous les Cyprès</i> , de John; — <i>Inventaire des Archives dauphinoises</i> , de M. Henry Mouin-Pons; — <i>Les origines du drame moderne en France</i> , de Charles Formentin; <i>Inscription d'Aspe</i> , de Gustave Vallier; — <i>Inscription romaine découverte à Grenoble</i> , de Florian Vallentin fils. 470
-------------	--

### BIOGRAPHIE

ADRIEN CH.	<i>Prosper Saint-Arod</i> . 138
E.-J. SAVIGNÉ.	<i>Hector Berlioz</i> . 193
FIRMIN BOISSIN.	<i>Frédéric Mistral et les Félibres</i> 270
L'ABBÉ FILLET.	<i>M<sup>e</sup> de Sévigné à Grignan</i> . 289
H. VASCHALDE.	<i>Régis Breysse</i> , sculpteur ardechois. 533

### HISTOIRE

M. TALLON.	<i>Le Camp de Jallès</i> , épisode de la Révolution française, d'après des documents officiels. 25, 103
D <sup>r</sup> ULYSSE CHEVALIER.	<i>Comptes de la maison d'Henri III, roi de France, dépenses du 15 janvier 1575, à Romans</i> . 209
Ch <sup>e</sup> ULYSSE CHEVALIER.	<i>Notice chronologico-historique sur les archevêques de Vienne</i> . 214
J. ROMANS.	<i>Cinq lettres de Chorier à Guichenon</i> . 311
CHAMPOLLION-FIGÉAC.	<i>Le château de Condillac, (Drôme)</i> , restauré par M <sup>me</sup> la comtesse d'Andigné. 385
G. VALLIER.	<i>La Grande Abbaye de Dauphiné</i> . 420
L'Abbé FILLET.	<i>La Grande Abbaye de Dauphiné</i> . 486

J. DE THOREY. *Abbaye de St-Jude-de-St-Germain, en Vallée*..... 159

A. DE ROCHAS. *Événant des M. naves en l'Isle de Joseph-Ion mine de Rochas, recueilli à la mine de Crap*..... 173

LOUIS VÉDEL. *Figures de La Fontaine et la Fontaine de Nîmes-Digne du Puy*..... 197

L.-J. SAVIGNÉ. *L'Abbaye de Saint-Antoine, en Dauphiné*..... 173

LEON BOSTAIN. *Amalgames et expéditions. Amérique boréale. — I. Relation inédite de l'athénien Dauphinois commentant le détachement des troupes françaises dans la mer à Hudson, en 1702; prise et destruction des forts anglais du triangle de Wailes et d'York. — II. Lettres des capitulations des deux gouverneurs. — III. Correspondance au Ministère de la Marine sur cette expédition* 507

CAUCHECOLLON-ÉPIEAC. *Chroniques Amphibioses et Écroulissans dans l'histoire de Dauphiné pendant la Révolution; Les Savants du département de l'Isère et la Société des Sciences, des Lettres et des Arts de Grenoble (1791-1810). — Préface de cet important ouvrage publié en un beau volume*..... 537

NÉCROLOGIE

A. LAUROUX et J. ST-RÉMY. *Amélie Julien*... 286

NOUVELLES

L. BARRACAND. *Pierrette*..... 230

ZÉNON FIÈRE. *Le Myosotis*..... 190

POÉSIES

J. SOULARY. *A M. H. Messier, bibliothécaire en chef de la ville de Bordeaux, sonnet inédit*..... 10

J. SOULARY. *A M. le Baron Winkler, sonnet inédit*..... 11

L. MARIE. *Les volontaires Grecs de 1870, poésie*..... 12

F. COPPÉE. *A mon écographe, poésie inédite*, 17

G. MONAVON. *Lever de soleil, sonnet*..... 99

H. SECONDE. *Sonnet*..... 100

F. BELLIER. *Petits enfants et jeunes fleurs, poésie*..... 101

A. VEULOT. *Cannes et Lord Brougham, poésie couronnée au centenaire*, 201

J. SAINT-RÉMY. *Deception, sonnet*..... 208

F. BELLIER. *L'Écôt, poésie*..... 307

H. SECONDE. *Thérèse, sonnet*..... 310

L. BARRACAND. *Une soirée, poésie*..... 319

J. SAINT-RÉMY. *A mon illustre ami Théodore Aubané, sonnet*..... 302

H. SECONDE. *Le rendez-vous, sonnet*..... 303

ZÉNON FIÈRE et L. FAURE DES ESSARTS. *La Bonne, poésie dite à l'inauguration du canal de la Bourne*, 304

DICKSON. *Vingt-quatre, poésie*..... 475

G. MONAVON. *Ante et Galatée, étude antique*..... 177

J. SAINT-RÉMY. *A L. F. des Essarts, sonnet*, 182

H. SECONDE. *Réverie romantique, poésie*, 183

THÉÂTRE

L. BARRACAND. *Madame à ses neufs, comédie en un acte*..... 15

G. MONAVON. *La chasse au roman, comédie en un acte, mêlée de chants*, 175

— *Les trois bouquets et les trois maris, comédie en un acte, mêlée de chants*..... 315

S. GOUET. *Nouvelles par le chat, proverbe en un acte et en prose*..... 190

GRAVURES

*Sainte-Colombe-des-Vignes (vue prise des hauteurs de Papet), eau-forte hors texte, par Dubouchet.*

*Le château de Banne (Ardeches, Camp de Jales), eau-forte hors texte, par Dubouchet.*

*Portrait de Beshof, avec sa signature autographe, eau-forte, par Dubouchet.*

*Statue de M<sup>me</sup> de Sevigné, à Grignon, eau-forte hors texte de Dubouchet.*

*Château de Condillac (Drôme), vue du donjon, eau-forte par Dubouchet.*

*L'Abbaye de St-Antoine, en Dauphiné, gravure sur bois hors texte, par Magdelin.*